



Éditorial. Violences plurielles

Anne-Françoise Dequiré

DANS **PENSÉE PLURIELLE 2019/2 n° 50**, PAGES 7 À 10
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 1376-0963

ISBN 9782807392984

DOI 10.3917/pp.050.0007

Date de mise en ligne : 14/04/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2019-2-page-7?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Éditorial

Violences plurielles

ANNE-FRANÇOISE DEQUIRÉ

Le terme « violence » est introduit pour la première fois en français en 1215. Son étymologie est dérivé de *violentia* signifiant « caractère emporté, farouche et indomptable », « manifestation de la vis, c'est-à-dire de la force, de la puissance » (Grand Dictionnaire de la langue française, 1989 ; Dictionnaire historique de la langue française, 1992). Il est également issu du verbe *violare*, qui a pour sens : « porter atteinte, attaquer, transgresser, profaner ou déshonorer ». Ce « concept insaisissable » (Gauvard, 1999) semble difficile à définir en raison de sa polysémie et son utilisation diffuse. Pour Françoise Héritier (1996), il apparaît parfois comme un « non-objet ».

Malgré la complexité heuristique de ce concept, il semble utile d'en proposer une définition générale. D'après les principaux dictionnaires, il s'agit d'« une force brutale intense, souvent destructrice exercée contre quelqu'un ». Le terme « violence » est utilisé dans divers domaines scientifiques, notamment dans le champ des sciences humaines, sociales et politiques. Néanmoins, pour Adrien Bayart, Claire de Cazanove et René Dorn (2013, p. 245), son champ d'étude semble se restreindre depuis les années 1990 « à certains membres de la société, qualifiés par les auteurs de faibles ou vulnérables (Dauphin et Farge, 1997) ». Ils ajoutent : « Cette tendance se traduit en sociologie par une recrudescence importante de la littérature consacrée aux violences scolaires et domestiques. Certains auteurs y voient une forme de privatisation de ce phénomène (Lemesle, Nassiet et Quincy-Lefebvre, 2008, p. 22) due à la polarisation du regard social sur des actes affectant un type de personnes. »

Ainsi, les contributions de ce numéro nous obligent à ouvrir la définition de la violence. Nous retenons la définition d'Yves Michaud (1978, p. 20) pour qui « il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres, à des degrés variables, soit dans leur intégrité physique, soit leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs

participations symboliques et culturelles ». Et d'ajouter : « La violence, ce sont non seulement des faits, mais tout autant nos manières de les appréhender, de les juger, de les voir (et de ne pas les voir). [...] L'usage du concept comme celui de la violence suppose la référence à des normes qui peuvent ne pas être partagées par tous » (Michaud, 2004, p. 3).

Ce numéro sur les violences est composé de douze articles. L'article introductif d'Antigone Mouchtouris aborde le thème de la violence à travers l'expérience de l'Antiquité grecque. Selon l'auteure, la violence est une conduite sociale, une attitude de vie qui s'inscrit dans un processus du passage de la colère à la rage. Elle tient une place à part dans l'histoire de la pensée. Partant de plusieurs auteurs, Marx, Lénine, Castoriadis, De Romily, etc., en les replaçant dans le contexte de la modernité et dans l'Antiquité grecque, Antigone Mouchtouris explore les contours de la violence. S'appuyant sur la mythologie grecque, elle nous explique que, dans cette société, ils avaient « la conviction que la violence fait partie de la vie et donc le peuple était préparé pour l'affronter ». Cet article pose également des questions épistémologiques qui poussent à la réflexion du modèle de société que nous souhaitons aujourd'hui.

Le deuxième article de ce numéro revient aux maux de notre société contemporaine : « les violences faites aux femmes dans le monde ». Anne-Françoise Dequiré tente de montrer l'omniprésence des violences envers les femmes dans le monde. Après un cadrage théorique de cette notion de violence, elle aborde successivement les violences physiques et/ou sexuelles, les mutilations génitales féminines, le trafic d'êtres humains ainsi que les différentes causes des violences faites aux femmes dans le monde. À cela s'ajoutent les difficultés des acteurs à aborder le traitement et la gestion des violences que subissent les femmes. Suit l'article d'Hakima Mounir qui étudie les violences intra-genre. Il s'agit ici des violences des femmes à l'égard des femmes, notamment des mères envers leurs filles. Les mères étant les gardiennes des traditions, en terre d'immigration, tous les moyens semblent bons afin que celles-ci soient respectées. S'appuyant sur des témoignages postés par les jeunes filles (marocaines) sur un forum de discussion qui dénonce les violences verbales et morales qu'elles subissent de la part de leur mère, cet article met en perspective les violences verbales, plus discrètes, sournoises. Les témoignages recueillis « mettent en scène des situations de violence et des injustices perpétrées sur les jeunes filles dans l'espace familial ». Gisèle Dambuyant, quant à elle, s'intéresse à la problématique de la violence subie par les femmes sans domicile fixe. Elle montre que ces femmes sont exposées aux risques et à la violence dans la rue. Si la prise en charge médicale est présente, il en est autrement de l'accompagnement social. Cet article expose les réalités d'existence de ces femmes dans la rue, ainsi que les parcours de soins médicaux proposés par les professionnels.

Après ces trois articles consacrés aux violences faites aux femmes, le texte proposé par Valérie Wolff rend compte des difficultés d'accompagnement des « mineurs non accompagnés », pris en charge par les conseils départementaux au titre de la protection de l'enfance. À partir d'une recherche auprès d'une centaine de professionnels exerçant dans plus de 30 établissements accueillant ces mineurs, Valérie Wolff, pose l'hypothèse qu'il y aurait persistance d'entraves systémiques à l'accès aux droits de ces jeunes. Les résultats de la

recherche révèle un accompagnement teinté de violences institutionnelles, des tensions paradoxales, nuisant à la construction identitaire de ces enfants. Une violence qui s'impose certes aux jeunes mais également aux professionnels.

L'objectif de l'article de nos collègues slovaques (Eva Mydlíková, Peter Patyi, Denisa Vargová, Lubica Noclusi et Jaroslav Slany) est de faire le point sur le processus de création et de validation d'un test rapide pour quatre formes de base du syndrome (Négligence et Abus sur enfants). Les résultats des tests ont montré que les groupes de jeunes enfants sont les plus problématiques en termes de diagnostic et que de nombreux enfants ayant subi ces tests se trouvent dans le spectre à haut risque de violence. Par ailleurs, il s'avère que les estimations des chercheurs sont beaucoup plus optimistes que la réalité.

Georges Papaioannou parle des violences intra-communautaires des immigrés nigériens à Athènes. Son article interroge la problématique centrale des travaux de Durkheim sur la cohésion sociale et, implicitement, en quoi la souffrance engendrée par la migration favorise des tensions, conduisant à des violences intra-ethniques. Dans son enquête, il montre les itinéraires des violences exercées sur les femmes, que certains membres de la communauté obligent à se prostituer. Généralement, la traite/la violence envers ces femmes est commise par les membres des communautés d'appartenance, notamment des personnes qu'elles connaissaient déjà au pays d'origine.

Mathias Dambuyant examine le rapport à la violence de la peine de placement sous surveillance électronique sur le quotidien de ses porteurs. C'est un article qui repose sur des observations menées pendant 5 ans dans plusieurs centres de surveillance des bracelets de trois pays (France, Suisse et Belgique). L'auteur étudie les formes renouvelées de la violence à travers la peine de placement sous bracelet électronique. Cette peine impose aux auteurs non seulement une expérience totale au sens de Goffman, entraînant une contrainte et agissant sur l'image de soi, mais aussi un enfermement partiel dans l'espace privé du condamné et « un cadre négocié avec le juge », à propos de l'emploi du temps. Selon Mathias Dambuyant, la violence du placement sous surveillance électronique (PSE) est de mettre le porteur face à ses propres réalités et son identité.

À partir d'un travail empirique auprès de 17 travailleurs sociaux dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, Laure Liénard tente de répondre dans cet article à deux types de questions : à quel type de transgression correspond telle sanction ? Comment les travailleurs sociaux opèrent-ils une gradation dans la violence entre ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas ? Les entretiens réalisés sont assez explicites du dilemme de l'accompagnement pour les jeunes dont il est question dans son travail. Ainsi, son texte permet d'approfondir une question qui, bien qu'étant au cœur du quotidien en centre d'hébergement, ne fait majoritairement pas l'objet d'un traitement spécifique.

Ali Boulayoune expose la violence politique et administrative subie par les chômeurs au quotidien : stigmatisation, mise en soupçon d'un chômage volontaire, contrôles portant sur la recherche d'emploi, dispositif d'accompagnement renforcé. Il montre comment la violence institutionnelle est banalisée au gré des réformes successives du risque de chômage.

Raúl Morales La Mura et Piero Galloro, nous plongent dans le printemps chilien. Une contestation menée par la société civile où la violence physique mettra en évidence une violence symbolique du système dominant. Leur article pose les bases d'une compréhension des mécanismes sociaux qui sont à l'œuvre tant dans la contestation que dans la réponse institutionnelle répressive ou conciliante qui leur est donnée.

Enfin, Maurice Blanc et Jutta Guhl analysent les enjeux et les obstacles au développement social urbain de la région transfrontalière du Rhin supérieur qui comprend l'Alsace en France, le Bade-Wurtemberg en Allemagne et les cantons nord-ouest de la Suisse. Ce texte vise à donner des clés pour comprendre le processus de ségrégation résidentielle et la violence sous-jacente. Il met en scène les critères socio-économiques de pauvreté et de richesse, la composition ethnique et/ou religieuse de la population amenant certaines formes de violence dans les régions étudiées.

La revue se termine par une note de lecture effectuée par Emmanuel Jovelin à propos de l'ouvrage dirigé par Bernard Balzani et Philippe Capdevielle intitulé : *Études sur l'insertion : notions et dispositifs* (Presses universitaires de Nancy, 2017).

Bibliographie

Ouvrages et articles

Bayard, A., De Cazanove, C. et Dorn, R. (2013). « Les mots de la violence ». *Hypothèses*, 16(1), 235-246.

Dauphin, C. et Farge, A. (1997). *De la violence et des femmes*. Paris : Albin Michel.

Gauvard, C. (1999). « Violence ». In J. Le Goff et J. Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval* (pp. 1201-1209). Paris : Fayard.

Héritier, F. (1996). *De la violence*. Paris : Odile Jacob.

Lemesle, B., Nassiet, M. et Quincy-Lefebvre, P. (2008). « Introduction ». In A. Follain, B. Lemesle, M. Nassiet et P. Quincy-Lefebvre, *La violence et le judiciaire. Discours, perceptions et pratiques* (p. 22). Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Michaud, Y. (1978). *Violence et politique*. Paris, Gallimard, coll. « NRF essais ».

Michaud, Y. (2004). *La violence*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

Dictionnaires

Grand Dictionnaire de la langue française Larousse, Paris, Larousse, vol. 7, 1989, p. 6489.

Dictionnaire historique de la langue française Le Robert, Paris, Le Robert, 1992, p. 2260.